

100% PRO SALON DE COIFFURE

Créé en 1831, le groupe Generali représente 191 sociétés implantées dans 69 pays, soit 58 000 professionnels de l'assurance au service de plus de 30 millions de clients. Ses notations ou rating figurent parmi les meilleurs avec AA par Standard & Poors et Aa3 par Moody's.

Son chiffre d'affaires mondial est de 56,3 milliards d'euros en 2004 avec des actifs gérés qui dépassent 300,8 milliards d'euros.

Generali est aujourd'hui le 2^e assureur généraliste national. Le Groupe occupe le 2^e rang en assurance vie et la 5^e place en IARD. En France, le groupe a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires global de 12,1 milliards d'Euros.

www.assurances.generali.fr



Generali Assurances Iard

Société Anonyme d'Assurances au capital de 53 193 775 € entièrement versé
Entreprise régie par le Code des Assurances - 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 7 boulevard Haussmann - 75456 Paris cedex 09

Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 14 760 000 €
Entreprise régie par le Code des Assurances - 403 147 903 RCS Nanterre

METROPOLITAN-STUDIO.COM Réf: M70044 - 11/05 - Document non contractuel - Crédit photos : Getty Images





100% PRO

LA MULTIRISQUE SPÉCIALE « SALON DE COIFFURE »

DES GARANTIES COMPLÈTES POUR VOTRE SALON DE COIFFURE

✓ **Plus besoin d'inventaire pour assurer votre matériel professionnel !**

Avec la garantie des matériels, vous bénéficiez d'une protection complète en bris et dommages électriques.

✓ **Incendies, catastrophes naturelles, tempêtes, inondations...**

Les dégâts, y compris ceux des fumées, causés aux locaux, aux matériels et stocks de marchandises, sont assurés.

✓ **Dégâts des eaux, infiltrations**

Les écoulements accidentels de tous types de liquides (mazout par exemple) sont garantis.

✓ **Bris de glaces**

En plus des vitres, des vitrines, des enseignes, des journaux lumineux et des glaces incorporées, les dommages aux articles exposés en vitrines sont garantis.

✓ **Vol et vandalisme**

Les détériorations immobilières, le vol de matériel ou de marchandises, sont couverts. En cas d'effraction, même le vol d'espèces à votre salon, en cours de transport ou à votre domicile est garanti!

Les samedis et les nocturnes, la garantie « Vol des espèces » est automatiquement majorée.

Une indemnisation en valeur à neuf sans vétusté

Votre mobilier, votre matériel professionnel mais aussi vos aménagements, vos embellissements sont indemnisés en valeur à neuf.

La définition de matériel professionnel de 100% PRO est très large. Elle prend en compte :

- le matériel professionnel de votre salon (bacs, fauteuils, sècheurs...) mais aussi celui de vos employés.
- les téléviseurs, appareils de hi-fi, distributeurs de boissons... tout ce qui est utile pour créer une ambiance conviviale dans le salon.
- les effets personnels de vos clients (manteaux, sacs à main, téléphones portables...).

Exercez votre métier
avec passion,
100% PRO vous assure

DES GARANTIES SPÉCIFIQUES POUR PROTÉGER VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Une responsabilité civile très complète...

Un manteau dérobé alors qu'il était dans le vestiaire ; le pull d'un client taché par une teinture... la garantie responsabilité civile de 100% PRO vous assure contre les « aléas » de votre métier et permet d'indemniser vos clients.

...qui couvre aussi vos activités annexes

Vos activités secondaires comme la vente de produits capillaires ou d'accessoires (parapluies, bijoux fantaisies, brosses...) et la manucure sont automatiquement assurées par 100% PRO sans aucune démarche supplémentaire. Et nous prenons en compte votre activité de soins esthétiques si vous la déclarez.

✓ **Garantie « Jours de fête », pour les périodes de surcroît d'activité**

Pendant les 15 derniers jours de décembre, la valeur de vos biens assurés, espèces et indemnités journalières est augmentée de 30%.

✓ **Un soutien financier pour pallier les pertes d'exploitation**

Très efficace, vous bénéficiez immédiatement d'une indemnisation sous forme de forfait journalier, fixé en fonction de votre chiffre d'affaires, pour les 8 premiers jours d'arrêt d'activité.

✓ **Un maintien du service client en cas d'accident corporel**

Le temps de votre absence, vous devez payer des heures supplémentaires, prendre un remplaçant : 100% PRO vous permet de financer la solution qui vous convient le mieux.

✓ **Une protection juridique pour évaluer rapidement la portée d'un litige**

Vous avez un désaccord avec un fournisseur, des soucis de baux commerciaux ou liés au statut de franchisé... Des spécialistes répondent à toutes vos questions et prennent en charge, si vous le souhaitez, vos dossiers juridiques.

LES SERVICES 100% PRO

Suite à un sinistre, vous bénéficiez de prestations d'urgence : gardiennage, mise en relation avec un vitrier ou un plombier par exemple. Nous vous fournissons également une liste de professionnels pour assurer la remise en état de vos locaux et vous éviter d'avancer les frais.

En plus du service juridique, vous pouvez consulter nos spécialistes du chiffrage pour évaluer des devis avant d'effectuer des travaux dans votre salon.

